

Observation 111 du 04/03/2023

A l'attention de Madame Denizet

Je suis totalement opposé à ce projet d'implantation de nouvelles éoliennes.

En effet pourquoi iplanter de nouvelles éoliennes alors que le réchauffement climatique induit une diminution globale du vent.

Selon les résultats fournis par RTE le facteur de charge des éoliennes diminue d'environ 1% par an

Facteur de charge 2020 : 26,35%

Facteur de charge 2021 : 22,63%

Facteur de charge 2022 : 21,6%

Dans la présentation faite par ABO Wind, il y a une erreur :

<u>NATURE DES ACTIVITÉS</u>	
Nature de l'installation :	Parc éolien terrestre (4 éoliennes de hauteur de 220m maximum, 2 structures de livraison)
Capacité de l'installation :	22 MW (puissance d'une éolienne de 5,5 MW maximum)
Production énergétique :	60 000 MWh bruts par an maximum, soit l'équivalent de la consommation de 29 489 personnes par an
Valorisation de l'électricité :	Injection dans le réseau public de distribution de l'électricité

La production énergétique attendue n'est pas de 60000 MWh mais de :

22 MW x 365 j x 24 heures x 0.216 (facteur de charge) soit : 41624 MWh soit environ 30% de moins.

Bien cordialement

Pierre Roland-Gosselin